

L'Arrivage

d'Adstock

ADSTOCK SE RAPPROCHE DE SES CITOYENS

IMPLANTATION DE « CARECITY » À LIRE EN PAGE 12

Application mobile et
Système d'alerte d'urgence
pour villes intelligentes

Carecity est une solution web et application mobile et système d'alerte d'urgence pour villes intelligentes. Elle permet de gérer les données de façon efficace et transparente dans les entreprises.

APP STORE

GOOGLE PLAY



« UNE ADSTOCK DE BELLE PLACE »

Les deux premières émissions ont été diffusées. Beaucoup de commentaires positifs ont été reçus et l'équipe en est bien fière. Celles-ci sont donc maintenant disponibles sur le site Internet de NousTV et sur la page Facebook de la municipalité d'Adstock.

La troisième émission sera diffusée sur les ondes de Nous TV au canal HD555 de COGECO et sur les ondes de Vidéotron au canal HD 609, le mercredi 25 mars à 18h30.

**SOYEZ AU
RENDEZ-VOUS !**

LA CSA POURRAIT OFFRIR DES MATERNELLES 4 ANS

CHEZ NOUS EN 2020-2021

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur vient d'autoriser la Commission scolaire des Appalaches (CSA) à ouvrir cinq nouvelles classes de maternelle 4 ans en vue de la prochaine année scolaire. Les écoles visées par l'ajout de ces nouvelles classes sont notamment : aux Quatre Vents et le regroupement des écoles de la Source et de l'Arc-en-Ciel. L'ouverture de ces classes est prévue pour septembre 2020 et celles-ci s'ajouteraient aux huit classes de maternelle 4 ans déjà existantes sur le territoire de la CSA.

À la suite de l'autorisation accordée par le ministère, la commission scolaire entend donc donner suite à son projet d'étendre son offre de classes de maternelle 4 ans si le nombre d'inscriptions le justifie. D'ailleurs, la période pour inscrire les enfants qui fréquenteraient ces classes est actuellement en cours. Les parents désireux de le faire doivent se présenter à l'école de leur secteur. Ils peuvent également obtenir de l'information sur le site Internet et sur la page Facebook de la CSA. Pour être admissible, un enfant devra avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre 2020.

Rappelons que par la mise en place des classes de maternelle 4 ans, le ministère et la commission scolaire souhaitent offrir aux jeunes enfants un environnement accueillant, chaleureux et harmonieux, dans lequel ils seront appelés à explorer un nouvel univers grâce à des activités artistiques et culturelles, telles des expositions, pièces de théâtre et autres. Les jeux sont également privilégiés afin de développer la motricité et les habiletés sociales.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

CHANTAL CLOUTIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE



Invitation à tous nos membres à participer à l'assemblée annuelle de la Coopérative de consommateurs de St-Méthode Frontenac qui aura lieu mercredi le **25 mars à 19h30** à la salle municipale Bernardin Hamann. Les membres pourront :

1. prendre connaissance du rapport financier pour l'année terminée le 27 octobre 2019 ;
2. élire deux administrateurs ;
3. voter sur la recommandation du conseil d'administration concernant la répartition des trop-perçus ;
4. voter sur une proposition concernant un mandat pour une mission d'examen pour les vérificateurs.
5. voter sur la modification du règlement no 1, l'article 2.4.2 concernant le mode de paiement de la part sociale.

Il est important pour les entreprises d'avoir une procuration pour votre représentant, vous pouvez la remettre directement à la coopérative avant l'assemblée ou lors de l'assemblée. Vous pouvez vous présenter au bureau de la coopérative afin de vous procurer un formulaire ou faire une demande par courriel.

Un rappel concernant les mises en candidatures au poste d'administrateur de la coopérative. Si vous désirez poser votre candidature vous devez vous présenter à la coopérative et demander à la directrice générale un formulaire. Vous devez le remplir et le remettre avant 12h00 au plus tard le 10 mars 2020 afin de vous conformer au règlement sur les mises en candidature. N'hésitez pas à communiquer avec Mme Chantal Cloutier afin d'avoir de plus amples informations.

LISTE DES SERVICES OFFERTS À VOTRE COOP



- Livraison d'épicerie à tous les jeudis
- Location de poêle à raclette
- Agence de la SAQ
- Vente de certificats cadeaux (St-Hubert, Subway et bien d'autres)



- Fabrication de clé
- Récupération de la peinture, des piles, des ampoules
- Remplissage d'extincteurs
- Livraison
- Location diverses (diable pour déménagement, pince à plisser, pince à pex, etc...)

L'Équipe

L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST
ADSTOCK G0N 1S0
TÉL. : 418 422-2272
lisonturcotte55@gmail.com

MEMBRES:

JESSIE JACQUES
FRANCINE MARCOUX
LINDA ROY
LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ:

BERNADETTE LAMBERT
418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER
LA LECTURE DE NOS TEXTES,
L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND
ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT
EXTÉRIEUR
PAR LA POSTE : 20 \$



Culture
et Communications

Québec



L'avis de convocation officiel sera affiché à votre quincaillerie BMR Express, à votre épicerie Bonichoix, ainsi qu'à divers endroits dans la municipalité et un envoi sera fait par courriel à nos membres qui nous ont fourni leur adresse courriel. N'hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse courriel et votre nom à coopstmethode@tlb.sympatico.ca afin de recevoir des informations sur votre coopérative. N'oubliez pas de surveiller notre Facebook et la TV communautaire !

L'avenir de votre coopérative est entre vos mains. Votre participation à l'assemblée générale annuelle est importante pour que la coopérative continue de vous offrir des services essentiels. Des rabais applicables à la quincaillerie et à l'épicerie seront remis à chaque membre présent à l'assemblée.

DU HOCKEY JUNIOR À ADSTOCK

En février dernier, l'équipe de hockey, le Métal Labonté de La Guadeloupe, qui évolue dans le Junior A, a disputé quelques matchs au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher du secteur de Saint-Méthode. La Municipalité d'Adstock remercie l'organisation d'avoir fait appel à ses installations afin d'y tenir ses matchs ainsi que les parents et la communauté qui sont venus encourager les joueurs. Ces rendez-vous ont permis d'animer le complexe sportif, qui se veut avant tout une infrastructure rassembleuse au service de la communauté.

STE-ANNE-DU-LAC PERD UN DE SES PREMIERS RÉSIDENTS PERMANENTS

ROCH DOYON, 1934-2020

Rock est décédé subitement, à sa résidence, le 26 janvier 2020, à l'âge de 85 ans et 4 mois. Il était l'époux de Suzanne Perron et le père de Cynthia Doyon (Marco Roy). La mise en habillage a eu lieu au colombarium de la Maison funéraire de l'Amiante de Thetford.

Salut Roch!
Mécanicien de formation, il a œuvré dans divers domaines : automobile, marine, grues et aviation. Il a travaillé toute sa vie, tout juste retraité de son atelier de réparation de moteurs hors-bord.

Multiplis loisirs ont fait partie de sa vie : courses d'auto (sa Javelin orange), régates (ses nombreux trophées), snow à hélice (vous a-t-il présenté sa photo?), nage et plongeon au Lac du Huit ainsi qu'à la «dam chez Blais», patin (ses patins à double lames!) ski nautique (il s'élançait sur le quai), chasse et pêche (chevreuil, original, La Seigneurie du Triton), ski alpin et après ski (il m'a initiée à 2 ans et demi), motoneiges Mercury/BMP. Aviateur émé-



rite de 1972 à 2011 (plus de 3000hv), il a possédé un Cessna 150 de 2 places (CG-YFH) dans lequel je me déplaçais d'un hublot à l'autre. Durant plusieurs années, il a été pilote pour les Industries Fournier. Il a eu le privilège de conduire des Cessna 4 places (CG-ZWL sur roues et CG-VQO sur flotteurs) et un 6 places sur flotteurs (CG-MDU). Il a survolé les plus beaux paysages du Québec et visité de magnifiques camps de pêche. À ses dernières années comme pilote de brousse, il a appris les manœuvres d'un avion équipé de flotteurs amphibies.

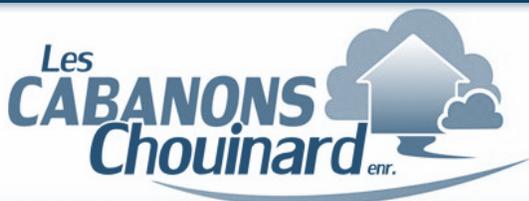
Faut l'faire, à 75 ans! Il était ingénieux, débrouillard et inventif, son fameux 4 roues et ses remorques, il avait toujours une solution au moindre problème. Pour un conseil, on appelait Roch. Il se rendait toujours disponible et accommodant. Il aimait raconter toutes sortes d'anecdotes, et il en avait quelques-unes! Sociable, il aimait bien s'entourer, raconter, rire et manger des peanuts à l'écaille. Il voyait la vie du bon œil! Il a réalisé ses rêves et a vécu pleinement. Il estimait sa famille et ses amis, il en parlait avec fierté. Il nous manquera.

Au revoir Roch. Merci pour tout!

Bye 'pa !

Ta fille,
Cynthia

Au plaisir de vous rencontrer à Expo Habitat Thetford les 13-14-15 mars 2020



CABANONS ET GAZÉBOS PERSONNALISÉS

900 route 267
Adstock (secteur Saint-Daniel)
G0N 1S0
RBQ 5731-7141-01

Maxime Chouinard
418 422-2323
www.CabanonsChouinard.com



Gestion
Bois Le Duc

bolducm2@videotron.ca

**Terrains à vendre
& services divers**

Martin 418 331-0639
Olivette 581 333-0079

1462 Route 269, Adstock (QC) G0N 1S0



Profitez des plaisirs de l'hiver encore car le printemps semble poindre. Nous pouvons bénéficier d'infrastructures pour toute la population et nous avons la chance de pouvoir compter sur des bénévoles et des comités qui dynamisent notre milieu. Nous leur disons merci pour leur implication et leur temps.

Politique de remboursement pour les activités extra-municipales

Concernant les activités de loisirs qui se déroulent à l'extérieur de notre territoire, vous avez vu passer la nouvelle il y a quelques mois que la Municipalité d'Adstock a été contrainte de mettre un terme de manière commune à l'entente de remboursement avec la Ville de Thetford, et ce, dans le but de faciliter la gestion des remboursements des activités que l'on voulait rendre admissibles.

Pour connaître les modalités de remboursement qui seront administrées à l'interne, rendez-vous sur le site web de la municipalité (www.adstock.ca) à l'onglet services aux citoyens/mesures d'aide aux citoyens. Et afin de favoriser la pratique de saines habitudes de vie et la tenue d'activités souhaitées par le milieu, le Service des loisirs a le mandat de bonifier sa programmation. Vous pouvez en tout temps communiquer vos suggestions et vos idées à la direction du service à communication@adstock.ca.

Au passage, nous désirons remercier Justin, notre coordonnateur des loisirs, pour ses années de service à la Municipalité. Il a créé des liens et a développé un service qui était à ses débuts lors de son entrée en fonction. Il a décidé de relever de nouveaux défis et nous lui souhaitons le meilleur des succès. Le conseil municipal analyse actuellement le poste et les fonctions. Les objectifs du conseil de ramener le hockey, maximiser l'utilisation de l'aréna et développer l'événementiel sur tout le territoire restent toujours les priorités.

Mais pourquoi un 2^e ingénieur?

Quelques personnes nous ont interpellés pour comprendre pourquoi la Municipalité désirait engager un deuxième ingénieur. Évidemment, il est légitime de se poser cette question surtout quand on ne connaît pas le rationnel derrière cette orientation.

Sans en expliquer toutes les raisons, je vais tenter d'en résumer quelques-unes en deux idées : «faire des travaux et sauver de l'argent». Vous n'êtes pas sans savoir que la Municipalité a accusé des retards dans ses travaux et ses redditions de compte au cours des dernières années et elle n'a pu, faute de ressources en place, être proactive dans ses recherches de financement et dans les aides financières disponibles. Afin de réaliser les différents travaux souhaités par les élus et réclamés par la population, notre directeur des travaux publics devrait travailler l'équivalent de 250% dans une année pour y arriver et ce, sans compter les imprévus ou le quotidien à gérer.

Ainsi, afin de poursuivre notre développement et améliorer certaines de nos infrastructures au bénéfice de nos citoyens, nous avons soit le choix d'étaler sur quelques années les travaux à faire ou engager des ressources supplémentaires. Dans la dernière option, nous pouvons payer des firmes à gros prix ou avoir une ressource à même nos bu-

reaux. De plus, nous pourrions offrir (vendre des heures) notre service de génie civil à d'autres municipalités et rentabiliser notre service d'ingénierie. Actuellement, quatre municipalités en ont fait la demande et nous pourrions bénéficier d'une subvention qui payerait la moitié des salaires que nous embauchons. Peut-on laisser de côté cette opportunité de source de revenus et surtout les avantages qui y sont reliés?

Donc, nous avons opté pour la solution la plus accessible, la moins coûteuse, la plus profitable et la plus efficace pour la Municipalité et notre communauté. De plus, cette mesure respecte notre capacité financière et n'augmente pas la masse salariale prévue au budget.

Sachez que nous subissons aussi financièrement les choix que nous prenons. Chaque décision est étudiée et n'est pas prise à la légère. N'hésitez jamais à nous questionner, vous serez toujours mieux informés par vos représentants que par la distorsion causée par les rumeurs ou les fausses nouvelles.

Les taxes : quelques précisions

Personnellement, je reste à l'écoute et sensible aux suggestions que nous font les citoyens. Concernant les taxes, qu'elles soient plus basses qu'ailleurs ne changent rien au fait que personne n'aime en sortir plus de ses poches. Cependant, certaines réalités demeurent. Tout d'abord, parce que nous administrons la Municipalité dans un esprit collectif et dans une recherche de consensus, nous faisons de notre mieux pour tenir compte de l'ensemble des besoins de la communauté. Nous savons que les secteurs de la Municipalité sont distincts et nécessitent des interventions mesurées qui leur sont spécifiques. Notre objectif est de gérer le bien commun dans une vision à long terme. C'est pourquoi je milite à optimiser la façon dont la Municipalité taxe ses citoyens et agit en toute justice et équité notamment quant à la répartition des investissements municipaux.

Je comprends très bien les préoccupations des contribuables face à leur compte de taxes. Mais quand on sait comment la fiscalité municipale fonctionne, il y a des lois et des principes qui échappent au contrôle des élus et de la Municipalité (comme par exemple, la détermination de l'évaluation de la propriété). Si les comptes ont fluctué fortement à la hausse dans certains cas, ce n'est pas tant à cause des dépenses municipales, car elles sont pratiquement les mêmes que l'an dernier (les dépenses d'opération courante n'ont augmenté que de 0,15%). Abaisser le taux de taxation était une solution, mais elle ne règle pas tout. Certains secteurs ont augmenté leur proportion dans leur contribution à l'assiette fiscale municipale et le tout s'explique parce que leur évaluation totale est supérieure par rapport au dernier rôle en raison de leur force d'attraction (le marché des ventes immobilières). Nous restons à l'affût pour appliquer d'autres solutions.

En terminant, le prochain mois, nous devrions être en mesure de vous faire connaître la liste des travaux et des projets.

En vous remerciant de votre compréhension.

Pascal Binet

SONDAGE CONCERNANT LA MISE À JOUR DU PLAN STRATÉGIQUE

La Municipalité d'Adstock entame une démarche visant à mettre à jour son plan stratégique pour les prochaines années. Ce faisant, elle a tenu trois rencontres de type atelier participatif afin de mieux connaître les besoins des citoyens et bien cerner les priorités. Elle souhaite maintenant connaître l'avis d'un plus grand nombre de citoyens sur plusieurs sujets municipaux. Rendez-vous sur la page d'accueil du site internet de la Municipalité ou sur le Facebook municipal pour remplir le sondage.

**VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ.
N'HÉSITÉS PAS À ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.**

SALUT JUSTIN !

La plupart des citoyens l'ont sûrement appris, les amateurs de loisirs plus particulièrement, notre coordonnateur du service des loisirs, de la culture et des relations avec les groupes communautaires, Justin Lessard-Nadeau, a quitté son poste à la fin de février 2020. Il compte relever un nouveau défi dans les récentes installations récréatives de la Cache du domaine à Thetford. Nous lui souhaitons beaucoup de succès et nous le remercions pour sa contribution à la vie municipale d'Adstock depuis 2013. Que ce soit au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher, au Défi Quatre-Vents, au comité Plein-Air du Mont-Adstock, au Gala Reconnaissance ou ailleurs, il aura toujours été un collaborateur apprécié. Merci Justin et bonne chance !

NDLR : un processus de remplacement a été mis en place et nous devrions connaître bientôt le suivi de ce dossier. Entre-temps, le numéro de téléphone est toujours en service !

IMPORTANT PROJET ARTISTIQUE ET COLLECTIF

LES 19 MUNICIPALITÉS DE LA MRC DES APPALCHES SIMPLIQUENT

Une fresque géante représentant le territoire de la MRC sera réalisée au cours des prochains mois. Chaque pièce de

la mosaïque aura la forme du territoire d'une municipalité. Les citoyens créeront la toile de leur village avec les couleurs et les mots qui représentent leur milieu de vie. L'œuvre originale, produite en atelier par les citoyens, demeurera la propriété de la municipalité.

Dans la Municipalité d'Adstock, l'atelier se déroulera le **31 mars à 19h00** au Centre intergénérationnel (secteur de Sacré-Cœur-de-Marie). Tous les artistes d'Adstock ainsi que les citoyens sont invités à démontrer leur talent unique sous la supervision d'Annie Rodrigue et France-Anne Blanchet, deux artistes locaux, qui animeront l'atelier. Un rendez-vous artistique à ne pas manquer!

Pour information, communiquez avec Émilie Marcoux-Mathieu au 418 422-2135 ou par courriel à communication@adstock.ca.

COURS DE DANSE COUNTRY

Des cours de danse country sont offerts tous les jeudis au Centre intergénérationnel du secteur de Sacré-Cœur-de-Marie. Petits et grands sont invités à venir danser à chaque semaine. Il en coûte 5\$ par adulte et c'est gratuit pour les enfants âgés de moins de 12 ans.

Horaire des cours :

18h30 à 19h30 : initiation / débutant

19h30 à 20h30 : intermédiaire / avancé

20h30 à 21h30 : danse libre



Offrez-vous un nouveau chapitre.

Découvrez nos taux hypothécaires plus qu'avantageux.

Près
du monde

Desjardins
Caisse de la Région de Thetford

MOT DU CLUB AMITIÉ FADOQ

YVON GRÉGOIRE • 418 422-2197
DENIS PERREAULT • 418 333-3470
GISÈLE PERREAULT • 418 422-5654
NOËLLA POMERLEAU • 418 422-5509

ROSIANNE PERREAULT • 418 422-2974
JEANNINE POMERLEAU • 418 422-2155
RITA VIGNEAULT • 418 422-2067

Nous voilà déjà rendus au mois de mars, on ne peut pas se plaindre de l'hiver; pour le moment, nous sommes un peu gâtés mais il reste encore le mois de mars. Nous vous rappelons que si vous désirez participer aux activités et que le transport est difficile, vous pouvez communiquer avec Yvon Grégoire, Jeannine Pomerleau et Rita Vigneault et il nous fera plaisir de vous offrir un transport. En s'amusant, le temps est moins long, on pense moins à nos problèmes et on garde notre jeunesse.

ACTIVITÉ SPÉCIALE | DU THÉÂTRE À ADSTOCK

Pour ceux et celles qui ont participé aux deux premières pièces de théâtre sur l'Alzheimer : la première Mémoire en vacances, anges au travail, la deuxième En Alzh'amour, et bien voici la troisième et nouvelle pièce : Souviens-moi de toi. Elle vous sera offerte gratuitement à Adstock mardi le **17 mars 2020** au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher.

L'Alzheimer fait comprendre que le temps, il faut le prendre, Le prendre en plein milieu, au milieu du plus creux, là où le moment présent nous permet d'être heureux.

AUTRE ACTIVITÉ SPÉCIALE | VIEILLIR CHEZ-SOI OU DÉMÉNAGER?

Conférence offerte gratuitement par L'Association de l'action volontaire des Appalaches. Veuillez prendre note de cette conférence spéciale donnée par Mme Chantale Bernard est offerte gratuitement pour les proches aidants ainsi que pour toute la population d'Adstock. Cette conférence aura lieu mercredi le **1^{er} avril 2020** de **13h30 à 15h30** à la salle Desjardins du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher. Venez vous renseigner, vous outiller à poser les bonnes questions. Soyez au rendez-vous, c'est gratuit!

CERVEAUX ACTIFS ET DÉCOUVERTE DE L'ART

KATHY LALIBERTÉ

Le 9 décembre dernier, le groupe Cerveaux Actifs de Sacré-Cœur-de-Marie a expérimenté un atelier d'art à partir de la technique de peinture au café. L'atelier était animé par Mme Érika Baril, enseignante en arts plastiques.

Les cours Cerveaux Actifs permettent de stimuler les capacités cognitives telles l'observation, la concentration, l'utilisation de stratégies dans la prise de décision et aussi, bien sûr, favoriser la participation sociale. Ces mêmes objectifs ont été travaillés via cet atelier d'initiation à l'art. Ce sont plus d'une vingtaine de personnes qui ont réalisé une œuvre. Cette réalisation concrète a permis de développer la confiance en soi et l'estime en ses capacités.

ACTIVITÉS

Petit compte rendu du **dîner festif** du 12 janvier 2020. Le dîner fut un merveilleux succès, et comme il reste quelques commanditaires à recevoir, nous vous ferons le détail dans la prochaine édition de L'Arrivage.

Le **souper de la St-Valentin** fut lui aussi une activité très appréciée des participants. Le repas préparé par le restaurant Rivana était délicieux, plusieurs prix de présence, danse et jasette étaient au menu. Donc, à l'an prochain.

Déjeuner rassembleur mensuel

Les déjeuners rassembleurs sont toujours le troisième vendredi du mois à 8h30 au restaurant Rivana. Pour ce mois-ci, ce sera le vendredi 20 mars 2020. Invitation spéciale à tous les clubs d'Âge d'Or d'Adstock à venir nous rencontrer.

Adstock s'active : surveillez votre Messenger dans le groupe «Adstock S'Active» pour voir s'il y a prolongation du programme.

Baseball-poches

La prochaine activité du mercredi de jeux pour le club Amitié FADOQ aura lieu mercredi le 25 mars prochain. Soyez au rendez-vous!

Danse

La danse continue ses activités tous les lundis à 13h30.

RECRUTEMENT

Notre campagne de recrutement est toujours en vigueur, aussi nous invitons tous ceux et celles qui aimeraient rejoindre notre club à le faire. Nous serons heureux de vous accueillir. Nous souhaitons vous offrir des moyens faciles de garder votre santé, votre forme et partager des moments d'activités sociales intéressantes. Les cartes de membres sont à 20 \$ par année. De nombreux avantages vous sont offerts si vous adhérez au club Amitié FADOQ : rabais dans plusieurs restaurants, en assurance et dans plusieurs commerces de la région. Vous pouvez vous informer aux membres du bureau de direction. Bienvenue à tous!



UNE AUTRE FÊTE RÉUSSIE

DENISE LACHANCE, PRÉSIDENTE

Dimanche le 16 février, se tenait à l'Édifice Bernardin-Hamann une activité organisée par les Œuvres communautaires de St-Méthode. Une soixantaine de personnes ont participé à cette rencontre fraternelle où trois activités étaient offertes soit : le baseball poches, le bingo et les cartes. La salle avait été joliment décorée aux couleurs de la St-Valentin par Claire Tardif. Plusieurs prix de participation furent tirés.

Cet après-midi fût clôturé par un copieux goûter préparé généreusement par les responsables. Les participants furent très satisfaits de leur après-midi. La direction remercie tous ceux et celles qui de près ou de loin ont contribué à cette belle réussite. À l'an prochain.

UNE AUTRE NOMINATION POUR NOTRE MAIRE

Félicitations à notre maire, M. Pascal Binet, qui a été récemment élu membre du comité directeur du caucus des municipalités locales de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Nous sommes convaincus qu'il poursuivra son travail afin de faire cheminer nos préoccupations locales et régionales. Bonne chance dans ce nouveau mandat.

L'ÉQUIPE DE COMPÉTITION DU MONT ADSTOCK SE DISTINGUE

MATHIEU DESMARAIS, DIRECTEUR GÉNÉRAL

La première compétition de zone s'est déroulée le 18 janvier dernier au Mont Orignal et l'équipe de compétition du Mont Adstock, qui compte actuellement plus de 60 jeunes athlètes âgés de 4 à 16 ans, a débuté l'année en force en remportant 40 médailles sur une possibilité de 72.

Le Mont Adstock a une bonne réputation dans le monde de la course au Québec en raison de son fort dénivelé. « Notre équipe est très compétitive. Nos jeunes travaillent fort en entraînement et performant très bien sous la pression. Le fait que la montagne ait un relief particulier et un fort dénivelé, ceci permet de développer une technique de ski de haut niveau pour les athlètes. Nous sommes très heureux que la montagne contribue au succès de nos jeunes. Ce sont de fiers ambassadeurs du Mont Adstock » mentionne Caroline Gagnon, présidente de l'équipe de compétition.

« Pour nous, l'équipe de compétition fait partie de la montagne et nous sommes très fiers de pouvoir les aider dans leur développement. Avec la nouvelle piste d'entraînement, nous sommes en mesure de former de meilleurs athlètes et ainsi, qui sait, les propulser vers de nouveaux sommets. Félicitations à tous pour cette belle récolte » mentionne Mathieu Desmarais, directeur général du Mont Adstock.

Films, Internet, clavardage... ULTRARAPIDES!

Restez en contact de deux façons grâce à notre connexion Internet LTE ultrarapide et notre service de téléphonie résidentielle.

Voilà le plan!



Internet LTE

Jusqu'à 10 Mbps¹ et 200 Go de données

49⁹⁸ \$
/mois²
Pour les trois premiers mois

Téléphonie résidentielle

Appels illimités dans votre province de résidence³

Les forfaits avec données illimitées sont aussi disponibles

59,99 \$ à compter du septième mois pour l'Internet. Contrat d'un an obligatoire. Des frais d'installation de 49 \$ s'appliquent sur le service Internet.⁴ 19,99 \$ à compter du quatrième mois pour la ligne téléphonique.

Appelez 1-855-806-9983



XPLORNET
Branché à ce qui vous tient à cœur

xplornet.com/fr

¹Le véritable débit Internet peut varier en fonction de votre configuration informatique, du trafic, du serveur et d'autres facteurs. Nos politiques de gestion du trafic s'appliquent. ²La promotion est offerte jusqu'au 31 mars 2020 pour les nouveaux clients. Offre à durée limitée. Les taxes s'appliquent à tous les forfaits. Le coût de location du matériel est calculé dans les frais de service mensuels, sauf le routeur sans fil Xplornet (le cas échéant). ³Les caractéristiques du service d'urgence 911 de Xplornet diffèrent de celles du service d'urgence 911 traditionnel. Pour consulter la politique de gestion du trafic et les modalités et limitations de responsabilité relatives au service 911, visitez xplornet.com/fr/notes-legales. ⁴Frais supplémentaires pourraient s'appliquer si une installation de base n'était pas suffisante. Veuillez consulter le détaillant pour d'autres renseignements à ce sujet. XplornetSM est une marque déposée de Xplornet Communications inc. © 2020 Xplornet Communications inc.

BIBLIOTHÈQUE JEAN-GUY-MAROIS

SAVIEZ-VOUS qu'il n'en coûte rien pour être membre de la bibliothèque municipale d'Adstock? En effet, que vous soyez de St-Méthode, de Sacré-Cœur-de-Marie, de St-Daniel ou du secteur des lacs, toutes les personnes qui résident sur le territoire d'Adstock peuvent venir à la bibliothèque, s'inscrire et se choisir un bon livre...

Mercredi soir : 19h00 à 20h00
Jeudi après-midi : 14h00 à 15h00
Téléphone : 418 422-2131
Courriel : bibliojpgmarois@gmail.com



UNE VÉRITÉ À DEUX VISAGES (policier)

Michael Connelly

Né en 1956, Michael Connelly commence sa carrière comme journaliste en Floride, ses articles sur les survivants d'un crash d'avion lui valent d'être sélectionné pour le prix Pulitzer. Il est considéré comme l'un des maîtres du roman policier américain.

Travaillant toujours bénévolement aux affaires non résolues pour la police de San Fernando, Harry Bosch est appelé sur une scène de crime dans une pharmacie. Les deux employés, père et fils, viennent d'être assassinés par des tueurs à gages et toutes les pistes s'orientent vers un trafic de médicaments antidouleurs.

SUR LA CÔTE DE GRAND-PRÉ (roman)

Geneviève Graham

Geneviève est une écrivaine canadienne dont les quatre romans ont connu un important succès en langue anglaise. Elle réussit bien à faire connaître différents pans de l'histoire du pays en dépeignant des événements riches en rebondissements et en émotions.

En 1755, lorsque les Acadiens refusent de prêter serment d'allégeance à la Grande-Bretagne dans sa guerre contre la France, l'armée britannique envahit Grand-Pré, prend possession des terres et expulse les familles de leurs demeures. Amélie et les siens sont alors envoyés en exil vers différents ports à bord de vaisseaux délabrés, dans des conditions atroces.

INDISCRÉTIONS CHEZ LE PSY (roman)

Isabelle Petit

Isabelle est conseillère en communication à la Ville de Québec. Habituee à manier la langue de bois, elle trouve un plaisir immense à user d'un franc-parler dans ses livres.

Abandonnée par son conjoint de longue date, Gabrielle choisit de se reprendre en main et d'enchaîner les rendez-vous avec un candidat plus avenant : son psy. Arrivée en avance, elle se surprend à écouter clandestinement une conversation entre son thérapeute et l'un de ses patients. Dans la salle d'attente, une amitié se forgera entre les deux patients. Se pourrait-il que chacun découvre à travers l'autre un mode d'emploi pour sa propre vie amoureuse ?

CAPSULE SANTÉ

collaboration de Mireille Lessard

Pour ce **Mois de la nutrition**, allez **Au-delà des aliments**, car la façon dont vous mangez compte aussi!

PRENEZ VOS REPAS EN BONNE COMPAGNIE

Partager des aliments sains en compagnie de proches, d'amis, de voisins ou de collègues de travail est une excellente façon de tisser ou de renforcer les liens tout en rendant la vie agréable. Cela procure de nombreux avantages tout en contribuant à un mode de vie sain.

Prendre les repas en bonne compagnie permet:

- d'échanger et de se rapprocher;
- de parler des événements qui se sont produits pendant la journée;
- de passer un moment agréable ensemble et de se détendre à l'occasion d'un repas;
 - de découvrir de nouveaux aliments sains que vous ne goûteriez peut-être pas normalement

- de transmettre les traditions alimentaires d'une génération à l'autre et les faire découvrir à d'autres communautés.

Prendre le temps de savourer les repas en bonne compagnie nécessite une certaine préparation. Étant donné les horaires chargés, on met souvent de côté l'idée de prendre le temps de partager les repas avec d'autres personnes.

La solution réside souvent dans la planification. Vous pourriez :

- planifier un déjeuner avec des amis;
- participer aux fêtes communautaires;
- dîner avec un collègue au travail ou un ami à l'école;
- organiser un repas communautaire régulier avec vos voisins;
- organiser une série de soupers avec vos amis où chacun, à tour de rôle, devient l'hôte;
- planifier un souper hebdomadaire avec des membres de la famille élargie ou des amis;



- vous informer auprès de votre centre communautaire local pour connaître les groupes auxquels vous pourriez vous joindre.

Pour des idées de recettes, télécharger le livre de recettes :

<https://www.dietitians.ca/Advocacy/Toolkits-and-Resources/Resources-N-S/Recipe-eBook-Nutrition-Month-2020?lang=fr-ca>

Source : <https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/>



GASPILLAGE ALIMENTAIRE

L'ampleur du gaspillage alimentaire signifie que la nourriture produite par plus de 25% des terres agricoles de la planète se retrouve à la poubelle. Près de 1,3 milliard de tonnes, soit le tiers de la production mondiale, sont gaspillées. Il faut aussi associer à ce gaspillage la perte importante d'eau et d'énergie.

Le gaspillage alimentaire rejette plus de 3 milliards de tonnes de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, car les aliments en décomposition produisent du méthane contribuant au changement climatique. Il empêche aussi l'accès de tous à la nourriture.

Le gaspillage de la nourriture intervient à chaque étape de la chaîne alimentaire, de la production à la consommation. Dans les pays en voie de développement, les pertes sont reliées aux premières étapes du processus, en raison de contraintes des techniques de récolte et de stockage et des capacités de réfrigération limitées. Chez nous, plus de 40% des pertes interviennent à l'étape de la revente, en raison des normes de qualité qui mettent un accent exagéré sur l'aspect, ou durant l'étape de consommation, où les aliments sont jetés.

Tous les groupes d'aliments font face à un gaspillage considérable, la plus grande proportion est celles des fruits, des légumes, des racines et des tubercules plus fragiles et périssables.

Produits laitiers -----	20%	Oléagineuses et légumes secs -	20%
Viande -----	20%	Racines et tubercules -----	45%
Poissons et fruits de mer -----	35%	Fruits et légumes -----	45%
Céréales -----	30%		

Une famille canadienne moyenne jette pour \$1000 d'aliments par année, soit 25% de ses achats. Il est difficile d'estimer le gaspillage alimentaire à la maison mais on jetterait de 3 à 5 fois plus d'aliments que ce que l'on croit. Ainsi, lutter contre le gaspillage alimentaire en modifiant nos habitudes de consommation peut être un bon moyen de réduire sa facture d'épicerie.

QUELQUES TRUCS POUR NOUS AIDER

Mieux planifier ses achats - Avant de procéder à nos achats, définir les repas de la semaine, faire une liste d'achat et cuisiner en premier lieu les aliments qui ne se conservent pas longtemps.

Éviter d'acheter en gros format si cela ne répond pas à nos besoins même si c'est en solde.

Date de péremption - La deuxième cause de gaspillage alimentaire à la maison est l'expiration des aliments avant leur utilisation. Meilleur avant ne veut pas dire à jeter après. Sauf pour certains aliments comme la viande et le poisson, plusieurs aliments peuvent être consommés après la date de péremption à condition d'avoir été conservés correctement. Seuls les aliments se conservant de moins de 3 mois doivent obligatoirement avoir une date de péremption.

Mieux conserver les aliments - La méthode d'entreposage des aliments influence grandement leur durée de vie. Certains fruits continuent de mûrir après la cueillette tandis que d'autres non. Demeurons alerte - Cuisiner les aliments fatigués et certaines parties négligées. Pas raison de jeter une carotte un peu molle ou quelques pommes abîmées. Ils sont excellents pour les potages ou encore pour des compotes par exemple.

Acheter des fruits et légumes moches - Au Québec, les critères de "beauté" de l'industrie alimentaire obligent les producteurs maraîchers du Québec à déclasser 25% de leur production c'est-à-dire 400,000 tonnes de fruits et légumes qui sont mises de côté. Certaines grandes chaînes commencent à offrir ces fruits et légumes moches à 30% du coût des produits réguliers.

Ne pas surcharger nos assiettes - Servir une première portion raisonnable diminuera les déchets de table. Il est toujours temps de prendre une deuxième assiette au besoin.

Source : Guide visuel de l'écologie Tony Juniper. Revue Protégez-vous sept 2017

LE PETIT COIN DES FERMIERES

FERMI-TRUCS • FERMI-RECETTES • FERMI-TRICOT



FILET DE PORC À L'ÉRABLE

INGRÉDIENTS :

- 2 cuillères à soupe d'huile ou de beurre
- 2 filets de porc de 450 grammes

POUR LA SAUCE :

- 2 échalotes françaises ou de Ste-Anne émincée
- 2 gousses d'ail émincées
- 1 cuillère à soupe de thym frais
- 1/2 tasse (125 ml) de sirop d'érable
- 1/4 de tasse (65 ml) de vinaigre balsamique
- 3 cuillères à soupe de moutarde de Dijon
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 cuillère à thé de sel
- 1/2 cuillère à thé de poivre noir du moulin
- 1/4 de cuillère à thé de poivre de cayenne

PRÉPARATION :

1. Dans une tasse à mesurer, combiner tous les ingrédients de la marinade et bien mélanger.
2. Mettre les filets de porc dans un sac Ziplock et verser la marinade dessus. Laisser mariner au réfrigérateur pendant 6 heures ou encore mieux, pour toute la nuit.
3. Préchauffer le four à 375 °F (190 °C).
4. Dans une casserole, faire chauffer l'huile.
5. Sortir et égoutter les filets de porc.
6. Faire saisir les filets de porc pendant 1 minute de chaque côté jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.
7. Verser la marinade sur le porc et laisser mijoter pendant 1 à 2 minutes.
8. Couvrir de papier d'aluminium et transférer au four pour 15 minutes.
9. Retirer le papier d'aluminium et ajouter de la sauce.
10. Remettre au four pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le thermomètre indique 145 °F.
11. Laisser reposer et servir avec la sauce!

Source : Le Chef Cuisto

TRUC :

Pour savoir si un mur est recouvert de peinture à l'huile ou au latex, imbiber un chiffon avec de l'alcool à friction. Frotter délicatement un coin du mur et si la peinture colore le chiffon, la peinture est au latex, sinon elle est à l'huile.



LE SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT VOUS INFORME

JÉRÔME GRONDIN

Vous planifiez réaliser des travaux cette année? N'attendez pas à la dernière minute pour demander votre permis! Vous envisagez d'effectuer des travaux de construction, de rénovation ou de transformation sur votre propriété?

Comme vous le savez, la majorité des travaux nécessitent un permis ou un certificat. Si la période estivale est l'occasion idéale pour entreprendre des travaux, il faut savoir également que c'est lors de cette période où le Service de l'urbanisme et de l'environnement reçoit un nombre très élevé de demandes, provoquant ainsi des délais de délivrance plus élevés. Ce faisant, nous vous recommandons de présenter vos demandes de permis en avance (préférentiellement avant la période estivale).

Le délai pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation varie selon la nature du projet, en fonction de la période d'achalandage et si la demande est complète. Il peut être d'un maximum de 30 jours suivant le dépôt de la demande.

Vous vous demandez si vos travaux projetés nécessitent un permis ou une autorisation? N'hésitez pas à nous contacter, cela pourrait vous éviter un constat d'infraction municipal si ces travaux nécessitent un tel permis.

COMMENT DÉPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS

Le processus de demande de permis est simple. Il s'agit de remplir le formulaire de demande associé au type de travaux que vous souhaitez réaliser et de fournir l'ensemble des documents demandés. Ces formulaires sont disponibles au bureau municipal et sur notre site Internet : <https://www.adstock.ca/services-aux-citoyens/urbanisme-et-permis/>

Les demandes peuvent être acheminées par courriel ou au bureau municipal.

Pour les demandes relatives au bâtiment (construction, rénovation, agrandissement, etc.) :

Courriel : batiment@adstock.ca

Téléphone : 418 422-2135, poste 25

Pour les demandes relatives à l'environnement (arbres, remaniement des sols, bande riveraine, installation septique, puits, etc.) :

Courriel : environnement@adstock.ca

Téléphone : 418 422-2135, poste 26

LOCATION DES SALLES PÉRIODE DES FÊTES

INSCRIPTION AU PROCESSUS À LA PIGE

Dans un esprit d'équité, la Municipalité d'Adstock poursuit son processus permettant à toute personne de ten-

ter sa chance de louer l'une de ses salles lors de la période des Fêtes.

Les personnes qui souhaitent louer un local entre le 24 décembre 2020 et le 1^{er} janvier 2021 devront déposer leur nom au secrétariat municipal au plus tard à 16h30 le vendredi 3 avril 2020. Dans ce même esprit d'équité, un seul nom par famille sera accepté. À la séance ordinaire du conseil municipal du mois d'avril, un tirage au sort sera alors effectué.

Les gens qui désirent s'inscrire à plus d'une date pourront le faire. Toutefois, nul ne peut obtenir plus d'un premier choix, c'est-à-dire que la première date à inscrire est reconnue comme étant le premier choix, la deuxième inscription comme le second choix et ainsi de suite. Pour la période des Fêtes 2020-2021, les dates soumises à la pige, par priorité, pour les locations de jour, ou les locations de soirée sont, dans l'ordre : du 24 décembre au 1^{er} janvier inclusivement.

En tout autre temps, la formule du «premier arrivé, premier servi» s'applique. Il est bien entendu que la priorité de location pour la période des Fêtes est accordée aux contribuables de la Municipalité d'Adstock.

Étant donné que la municipalité met à la disposition des locateurs diverses salles dont la contenance est différente, la salle de l'édifice Bernardin-Hamann secteur St-Méthode et la salle du «Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher» (second étage de l'aréna) sont réservées aux familles dont le nombre de convives est habituellement plus élevé que 100 personnes. L'horaire à respecter est de 9h00 à 16h00 de jour et de 16h30 à 03h00 en soirée.

Il sera obligatoire de signer un bail de location. Voici les conditions et/ou spécifications, les endroits disponibles et les coûts de location.

- Les tarifs de location incluent maintenant le ménage. Des frais de 50\$ sont inclus et s'appliquent. Le locateur a l'obligation de remettre la salle dans le même état qu'à son arrivée.
- Les tarifs excluent tout permis d'alcool lorsque requis. Le permis est à la charge du locateur.
- Un supplément de 50 \$ est appliqué si la location s'adresse à une personne non contribuable de la Municipalité d'Adstock.

LIEU	COÛT (taxes incluses)
Salle de l'Édifice Bernardin-Hamann	175 \$
Salle Desjardins du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher	175 \$*
Salle polyvalente du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher	125 \$*
Salle du centre intergénérationnel	175 \$*
Centre des Loisirs Sainte-Anne-du-Lac	150 \$

*Pour l'utilisation de la cuisine, si requis, des frais de 25\$ s'ajouteront.



CALENDRIER MUNICIPAL 2020

OFFRE AUX NON-DOMICILIÉS

Au cours des deux dernières années, la municipalité d'Adstock a envoyé systématiquement le calendrier municipal aux non-domiciliés. Suite à certains commentaires reçus, la Municipalité a modifié son approche pour 2020 : ainsi une version numérique du calendrier municipal et un calendrier résumé pour la collecte des vidanges et de la récupération sont maintenant disponibles sur le site web de la Municipalité.

Néanmoins, ceux qui désirent recevoir une copie papier du calendrier municipal peuvent en faire la demande à info@adstock.ca avec leur adresse complète.

PS - Ce message s'adresse uniquement aux saisonniers car les résidents permanents l'ont reçu par la poste en janvier dernier.

LE CONSEIL EN BREF

(FÉVRIER 2020)

- Un **avis de motion** est donné pour l'adoption d'un règlement amendant le règlement numéro 72-07 relatif à l'émission de permis et certificats.
- **Dépôt d'une pétition** de l'Association des riverains du lac Bolduc pour appuyer la démarche auprès du ministère des Transports relativement à la problématique d'inondations.
- La directrice générale dépose, conformément à la loi, la **liste des personnes endettées** envers la Municipalité ainsi que le solde y figurant (226 899.38 \$). Les personnes concernées seront avisées que la date limite de paiement des taxes dues est fixée au 15 mars 2020 et qu'après cette date, leur dossier pourrait être déposé à la MRC des Appalaches et leur immeuble pourra être vendu pour non-paiement de taxes.
- Renouveau de l'**entente avec la Croix-Rouge** canadienne pour une période de trois ans. [Cotisation : 0.17 \$ par habitant / 470,56\$ en 2020].
- Le conseil a procédé à un **emprunt par obligations** au montant de 4 900 000 \$ auprès de la firme financière Banque Nationale [le plus bas soumissionnaire : coût réel : 2,26154 % pour 5 ans], en relations avec les règlements d'emprunt 175-15, 201-16.
- Pour l'année 2020, le **contrat d'assurance collective** municipal a été confié à la compagnie Financière Manuvie.
- Refus de la demande de modification du **projet d'élevage porcin** présenté par Ferme Ran-Porc S.E.N.C. car le projet ne respecte pas l'esprit de l'accord de conciliation.
- Appui au projet d'**éradication du myriophylle à épis** au lac du Huit de l'A.P.E.L. du Huit pour l'obtention d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de subvention – Amélioration des cours d'eau de la MRC des Appalaches.
- **Appui au projet de la Coopérative de solidarité récréotouristique du mont Adstock** pour un projet d'amélioration des activités récréatives au mont Adstock afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et du gouvernement du Canada dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

- **Nomination au service des incendies** de MM. Éric Tardif à titre de capitaine du Service et Jérôme Marcoux à titre de lieutenant.
- Surseoir à l'application de l'article 5 du règlement numéro 2015-RM-SQ-5 (période d'émission de bruit) applicable par la Sûreté du Québec sur les terrains du **Festival des campeurs** qui se tiendra 14, 15, 16 et 17 mai 2020 dans le secteur Saint-Daniel
- **Trois projets** ont été présentés dans le cadre du Fonds culturel de la MRC
 - « **Adstock 2021 – 20e anniversaire de fondation** » est une collecte d'artefacts historiques (photographies, archives diverses) dans le but de préparer une exposition historique et un outil de diffusion et de promotion.
 - « **Sculpture grandeur nature** » consiste à réaliser une œuvre matérielle avec des artistes locaux devant un bâtiment municipal afin d'illustrer l'aspect intergénérationnel et intersectoriel de la Municipalité.
 - « **Célébrons nos bâtisseurs** » consiste à perpétuer la mémoire de deux personnages importants d'Adstock en inaugurant deux plaques historiques à l'intérieur de deux bâtiments municipaux.



APPEL D'OFFRES NO. 2019-001.1

RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE 2-4, RUE NOTRE-DAME NORD À ADSTOCK

La Municipalité d'Adstock demande des soumissions pour la réhabilitation environnementale de site 2-4, rue Notre-Dame Nord à Adstock. Depuis le 19 février 2020, les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) par téléphone au 1 866 669-7326, ou en consultant le site Web, www.seao.ca. Les documents sont disponibles au coût établi par le SEAO.

Les soumissions scellées devront parvenir au bureau du Maître de l'ouvrage à l'attention de M. Jérôme Grondin, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, avant 11h, le 12 mars 2020. L'ouverture des soumissions se fera publiquement immédiatement après l'heure prévue pour leur réception au bureau municipal de la Municipalité d'Adstock sise au 35, rue Principale Ouest, Adstock (Québec), G0N 1S0. La date limite de réception des plaintes est fixée au 10 mars 2020.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec M. Jérôme Grondin, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, par courriel : j.grondin@adstock.ca.

La Municipalité d'Adstock ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucun frais ou obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

DONNÉ À ADSTOCK, CE 19 FÉVRIER 2020..

La directrice générale, *Julie Lemelin*



ADSTOCK SE RAPPROCHE DE SES CITOYENS

La Municipalité d'Adstock lancera, au cours du mois de mars, l'application « CARECITY » qui vise à informer les citoyens en temps réel de différentes situations et leur permettre par le fait même de signaler des problématiques géolocalisées en seulement quelques clics. Cette application est disponible pour les téléphones intelligents, mais peut très bien diffuser l'information par ligne téléphonique, pour ceux qui ont recours à ce moyen de communication.



Cette application évolutive se veut un outil de communication complémentaire à ceux qui existent déjà auprès de la Municipalité d'Adstock. Grâce à cette technologie, les citoyens pourront consulter différents sujets d'actualité et recevront différentes alertes. À titre d'exemple, un citoyen qui a téléchargé l'application et s'est inscrit pourrait facilement recevoir des alertes afin de l'informer quand aura lieu la collecte des ordures ménagères et des matières recyclables ou encore recevoir un avis pour le renseigner de la prochaine assemblée du conseil. Cet outil peut également servir à émettre des avis d'ébullition ou encore donner un compte rendu des travaux municipaux.

Pour le maire de la Municipalité d'Adstock, monsieur Pascal Binet, cette application permettra de se rapprocher encore plus du citoyen: « Nous avons amorcé un virage de modernité sur le plan organisationnel et cette technologie nous aidera à poursuivre en ce sens. Il s'agit d'une façon nouvelle plus optimale de communiquer avec les citoyens d'autant plus qu'ils sont pratiquement tous munis d'un téléphone intelligent. Et pour ceux qui n'en possèdent pas, nous continuerons de leur transmettre les informations importantes. Être près de ses citoyens c'est aussi trouver des moyens de les rassurer en situation d'urgence. Même si l'équipe municipale a été à la hauteur lors de la crise du 1^{er} novembre dernier, avoir eu cet outil en main aurait simplifié grandement le travail de communication avec nos citoyens. »

Pour avoir accès à CARECITY, les citoyens doivent se rendre

à l'adresse suivante : <https://carecity.io/> (un lien a aussi été activé sur la page web de la Municipalité), télécharger l'application et entrer leurs coordonnées. Pour ceux, qui n'ont pas accès à Internet, il est possible de s'inscrire dès maintenant en se présentant au bureau municipal ou en communiquant avec madame Isabelle Nadeau au 418 422-2135 poste 21. D'ailleurs, parmi tous ceux qui se seront inscrits, la Municipalité fera tirer des bons d'achat d'une valeur de 25 \$ auprès de commerçants adstockois afin de favoriser l'achat local.

ADSTOCK AJOUTE SA VOIX CONTRE LE PROJET DE LOI 48 ET SE PORTE À LA DÉFENSE DE SES CONTRIBUABLES

La Municipalité d'Adstock se joint à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour indiquer sa très grande inquiétude face au projet de loi 48 qui vise à contrôler le coût de la taxe foncière en zone agricole. Tout comme l'UMQ, la Municipalité d'Adstock y voit un empiètement dans la fiscalité municipale de sorte que le projet de loi pourrait avoir comme impact une augmentation sensible du compte de taxes pour les propriétés résidentielles.

La proposition actuelle du gouvernement ferait donc apparaître une iniquité entre les payeurs de taxes. Cette intrusion dans le champ fiscal municipale rendra la tâche financière encore plus difficile aux municipalités et aux élus. Aller de l'avant dans un tel projet de loi augmentera forcément le compte de taxes pour tous les résidents en raison du déplacement du fardeau fiscal vers d'autres catégories de contribuables.

Selon le maire de la Municipalité, monsieur Pascal Binet, si le projet de loi 48 venait qu'à voir le jour sans que des garanties soient accordées aux municipalités pour qu'elles soient compensées, elles seront privées de revenus de taxation et les conséquences seront grandes pour les contribuables. « Nous ne sommes pas en désaccord sur le fond d'aider les producteurs agricoles afin de freiner la hausse des terrains, mais cela ne doit pas se faire sur le dos des autres propriétaires fonciers qui sont déjà fortement impactés, surtout dans les zones de villégiatures qui essuient eux-aussi des hausses répétitives de leurs valeurs. », d'ajouter monsieur Binet.



Daniel Bisson
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

ROYAL LEPAGE

PRO

Agence Immobilière
FRANCHISÉE ET AUTONOME

www.royalpage.ca

418-338-4220

Cell.: **418-334-4774**

daniel.bisson@royalpage.ca

GESTION IMMOBILIERE

ADSTOCK GIA
Membre du groupe SMC

Immeubles à revenus | Chalets à louer

9 rue de la Plage Est
Adstock (Québec) G0N 1S0
legroupesmc@xplornet.com

418 422-5502

www.gestionimmobiliereadstock.com

www.gestionimmobiliereadstock.com

RÔLE D'ÉVALUATION 2020-2022 | CORRECTION IMPORTANTE

Après l'envoi des comptes de taxes 2020, nous nous sommes aperçus d'une erreur au niveau des montants à verser pour une demande de révision d'un rôle d'évaluation. Le montant exigé par l'article 2 (règlement 192 MRC) est fixé selon les catégories suivantes pour chaque unité d'évaluation, ou lieu d'affaires. Voici les montants corrigés si vous voulez effectuer une telle demande :

- 75.00\$ non remboursable, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est inférieure à 500,000\$;
- 300.00\$ non remboursable, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 500,000\$ et inférieure à 2 000,000\$;

- 500.00\$ non remboursable, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 2 000,000\$ et inférieure à 5 000,000\$;
- 1 000.00\$ non remboursable, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 5 000,000\$.

Les documents pour traitement doivent être retournés à :

MRC des Appalaches - 233, boulevard Frontenac Ouest - Édifice Appalaches, 2^e étage Thetford Mines (Québec) G6G 6K2

Sylvie Bourbonnais,
directrice des finances et des services administratifs

	Taux de la taxe foncière		Aqueduc résidentiel		Égout résidentiel		Vidange et récupération résidentiel		Charge fiscale moyenne résidences
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	
Adstock	0.82 \$ tous 1.00\$ terrain vague desservi + 25\$ SQ 0-500 + 50\$ SQ 501-5000 75\$ SQ 5001-25000 105\$ SQ 25001 et +	0.77 \$ tous 1.54\$ terrain vague desservi + 35\$ SQ 0-500 + 60\$ SQ 501-5000 85\$ SQ 5001-25000 115\$ SQ 25001 et +	réseau Jolicoeur: 96.36\$ base + 90.67\$ consomm. fixe réseau Ste-Anne: 535\$ unité	réseau St-Méthode Jolicoeur: 98.87\$ base + 0.8254\$ m ³ d'eau réseau Ste-Anne: 535\$ unité	St-Méth (aqueduc + égout) 146.65\$ base + 1.0187 m ³ 360\$ Sacré-Cœur	St-Méth (égout) 50.34\$ base + 0.3170 m ³ 360\$ Sacré-Cœur	résidentiel: 130\$ unité	résidentiel: 140\$ unité	1654 \$
Coleraine	0.9441\$ résidentiel 1.9041\$ non résid.	0.828\$ résidentiel, terrain vague desservi 1.868\$ non résid.	132\$ unité	133\$ unité	181\$ unité	194\$ unité	annuel: 142\$ unité saisonnier: 84\$ unité	annuel: 155\$ unité saisonnier: 93\$ unité	1640 \$
East Broughton	1.30\$ résidentiel 1.08\$ résid non desservi 1.62\$ non résid. 75\$ S.Q.	1.38\$ résidentiel 1.16\$ résid non desservi 1.70\$ non résid. 76\$ S.Q. 145\$ service incendie	375 \$ unité aqueduc et égout	386 \$ unité aqueduc et égout			annuel: 177\$ unité	annuel: 201\$ unité	N/Dispo
St-Éphrem	1.0041	0.9629 \$ 300\$ terrain vague desservi	125\$ base + 0.65 m3	125\$ base + 0.65 m3	175\$ unité	175\$ unité	annuel: 164\$ unité saisonnier: 56\$ unité	annuel: 175\$ unité saisonnier: 56\$ unité	1529 \$
La Guadeloupe	1.3743\$ résidentiel 1.6288\$ non résid.	1.3963\$ résidentiel 1.6549 non résid. 2.77926\$ terrain vague desservi	174\$ base + 1.52 m3	174\$ base + 1.52 m3	1.90\$ m3	1.90\$ m3	résid. 1er log: 225\$ résid. log supp: 160\$	résid. 1er log: 230\$ résid. log supp: 180\$	1918 \$
St-Ferdinand	0.9086	0.8693	rés. Bernierville: 175\$ base pour les 100 premier m3 d'eau + 0.10\$ m3 excédentaire Rés. Vianney 330\$	rés. Bernierville: 150\$ base pour les 100 premier m3 d'eau + 0.10\$ m3 excédentaire Rés. Vianney 330\$	75\$ base + 0.1059\$ éval.	75\$ base + 0.0986\$ éval.	annuel: 205\$ unité saisonnier: 147\$ unité	annuel: 205\$ unité saisonnier: 147\$ unité	1767 \$
Disraëli (ville)	1.04305\$ résidentiel 1.50305\$ non résid. + 87.13\$ fixe S.Q. + 0.0745\$ évaluation	1.42092\$ résid, terrain vague desservi 1.88092\$ non résid. + 94.88\$ fixe S.Q. + 0.0806\$ évaluation	219\$ unité	237\$ unité	118\$ unité	128\$ unité	annuel: 202\$ unité	annuel: 219\$ unité	1785 \$
Lambton	0.8696 + 144\$ S.Q.	0.8844 + 144\$ S.Q.	90\$ base + 0.40\$ m ³	90\$ base + 0.40\$ m ³	185\$ unité	185\$ unité	annuel: 195\$ unité saisonnier: 100\$ unité	annuel: 195\$ unité saisonnier: 100\$ unité	1913 \$
Sainte-Clotilde	1.1293\$ + 0.1337\$ serv. Dette	1.1394\$ + 0.2358\$ serv. Dette	Pas de réseau d'aqueduc	Pas de réseau d'aqueduc	0.1555\$/cent	0.1427/cent	annuel: 260\$ unité saisonnier: 130\$ unité	annuel: 300\$ unité saisonnier: 170\$ unité	1447 \$
Stratford	0.46\$/100 48\$/log. incendie 88\$ log. déneigem. 109\$ log. entretien chemin	0.41\$/100 48\$/log. incendie 92\$ log. déneigem. 122\$ log. entretien chemin	340\$ unité	346\$ unité	286\$ unité	280\$ unité	annuel: 207\$ unité saison: 104\$ unité	annuel: 226\$ unité saison: 114\$ unité	1595 \$

POUR VOTRE INFORMATION, VOICI UN TABLEAU COMPARATIF DES TAUX DE TAXATION ET DES DIFFÉRENTES TARIFICATIONS DES MUNICIPALITÉS VOISINES OU COMPARABLES.

INVITATION - CONFÉRENCE

FABRIQUE DE LA GUADELOUPE

Conférence MAYDAY! Ya-t-il encore un pilote dans l'avion ? de M. Jean-François Lacasse à l'église Notre-Dame de La Guadeloupe (541, 14^e Avenue), le 18 avril 2020 à 20h00. Billets en vente à La Guadeloupe : presbytère, barbier Mike Roy, ou par virement interac - camillachance@hotmail.com [20\$ en pré-vente et 25\$ à la porte]. Bienvenue à tous !

LES CARNAVALS DU MONDE

CAPITOLE DE QUÉBEC AVEC VOYAGE QUÉBEC | 18 AVRIL

Magasinage à Place Laurier, dîner libre sur place. En après-midi les 4 plus grands Carnivals du monde. Le Carnaval de Rio, de Tobago, de Trinidad et de Venise et mardi gras de la Nouvelle-Orléans. Souper. Tout compris. Info: Rita Mercier 418-422-2077

ATELIER SUR LES MALADIES MENTALES

LE RÉTABLISSEMENT : 26 MARS 2020



Cet atelier gratuit vise à en apprendre davantage sur les maladies mentales. Les ateliers sont d'une durée de 2h30 incluant une pause-café de 15 minutes. Ils ont lieu de 13h00 à 15h30 au local du CPI (53, rue du Parc, Adstock). L'inscription est appréciée (7 jours à l'avance), mais n'est pas obligatoire. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter directement au 418 335-1184.

SUPER SOUPER SPAGHETTI

OBJECTIF : 10 000 \$

La Croisée, organisme communautaire qui vient en aide aux membres de l'entourage de la personne qui vit avec une maladie mentale, vous invite à son **Super Souper Spaghetti** qui aura lieu le **25 mars** à la salle de Réception du Mont-Granit. Notre traiteur, madame Josée Boissoneault de Réception GL accepte encore une fois de nous concocter sa super sauce et nous comptons également sur nos commanditaires pour toutes les denrées alimentaires nécessaires. Quelle générosité, il faut le dire encore une fois.

Dans le cadre de notre 25^e anniversaire, nous offrons l'opportunité à nos membres de présenter une exposition de leurs œuvres réalisées sous la supervision de madame Pauline Bouffard, artiste peintre bien connue dans la région. Et avec vous, qui pourrez accepter notre invitation, nous vous espérons en grand nombre.

Les billets sont en vente à La Croisée au coût de 16 \$ par adulte, 12 \$ pour les enfants de 7 à 12 ans et gratuit pour les 6 ans et moins.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si une personne sur cinq est touchée par la maladie mentale, c'est 20 % de la population. C'est donc dire également que 80 % sont des membres de l'entourage. Malheureusement, en 2020, les tabous et les préjugés sont encore tenaces. D'où l'importance de poursuivre nos démarches afin

que le plus grand nombre puisse nous connaître et avoir accès aux services auxquels ils ont droit. Nous le savons, nous devons développer de nouvelles stratégies pour rejoindre la population. Qu'on pense aux adolescents, aux jeunes adultes ou encore aux 25-35 ans qui sont des membres de l'entourage. Nous devons nous adapter et leur offrir la possibilité de recevoir de l'aide et du soutien pour comprendre la maladie, savoir quoi faire pour aider et pouvoir exprimer ce qu'ils ressentent.

CASINO GOURMET

La Corporation de développement communautaire des Appalaches (CDC-A) tiendra une activité de financement sous forme d'une soirée « Casino Gourmet », le 26 mars 2020, à partir de 18h, au Club de Golf de Thetford. Tables de Black Jack, de Poker et de roulette sont au programme, sans oublier la fameuse prison qui permettra d'écarter les concurrents trop chanceux. Une ambiance de jazz lounge, sera assuré par le groupe taz le Kingsville, un buffet d'amuse-bouche et de canapés seront concoctés par des restaurateurs de la région pour combler vos papilles. Une soirée riche en divertissement, où se réuniront amateurs ou connaisseurs.

Le nombre de places étant limité, réservez rapidement vos billets (100 \$ + tx) auprès de la Corporation de développement communautaire des Appalaches (dg@cdcappalaches.org, 418 334-0465). Toutes les sommes amassées lors de cette levée de fonds seront remises à la Corporation de développement communautaire pour mener à bien sa mission auprès de ses membres.

À PROPOS DE LA CDC

La CDC des Appalaches a pour mission d'assurer la participation active du mouvement communautaire au développement socio-économique de son milieu (la MRC des Appalaches). La Corporation de développement communautaire regroupe près de 45 organisations communautaires, touchant éducation, santé, jeunesse, personnes handicapées, défense de droits, économie sociale et différents services d'aide à la personne. La CDC est propriétaire et gestionnaire du Centre communautaire Marie-Agnès-Desrosiers, situé au 37 rue Notre-Dame Ouest.


sylvie hamel
communications

objets et vêtements promotionnels
cadeaux corporatifs

418 341-0711
info@shcpromo.com

sylviehamelcommunications.com

SERVICE GRATUIT D'AIDE EN IMPÔT

PROGRAMME DES BÉNÉVOLES

La Corporation de développement communautaire des Appalaches (CDC-A), en collaboration avec Revenu Québec et l'Agence du Revenu du Canada, offre cette année encore à la population de toute la MRC des Appalaches le Service d'aide en impôt - Programme des bénévoles. Ce service de préparation des déclarations d'impôt est gratuit.

Les citoyens désireux de se prévaloir de ce service doivent cependant répondre à des critères précis. Et, comme ceux-ci seront respectés rigoureusement par les bénévoles : n'oubliez pas d'avoir en main tous les documents nécessaires à la production de vos impôts.

REVENUS MAXIMUM POUR L'ADMISSIBILITÉ AU SERVICE:

- Personne seule 25 000\$
- Couple 30 000\$. Chaque personne à charge supplémentaire 2 000\$

- 1 adulte avec 1 enfant 30 000\$. Chaque personne à charge supplémentaire 2 000\$

- Les revenus de placement ne doivent pas dépasser 1 000\$

Des bénévoles accueillent les personnes admissibles dans différents endroits de la MRC des Appalaches à des horaires spécifiques :

- **East-Broughton** (salle municipale, 600, 10^e av. S., East-Broughton Station) [mercredis 26 février, 11 mars, 25 mars, 8 avril et 22 avril, 13h – 15h.]
- **Disraeli** (CLSC Disraeli, 245 av. Montcalm, Disraeli) [Tous les lundis jusqu' au 27 avril, 9h00 - 12h00 et 13h00 - 15h30]
- **Thetford** (Centre communautaire Marie-Agnès-Desrosiers, # 206, 37 Notre-Dame O, Thetford Mines) Tous les lundis et mardis jusqu' au 21 avril, de 9h00 à 15h00

Pour toute information, le numéro officiel du Programme d'impôt est le 418 755-0516.

CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE



KINÉSIOLOGUE SUR PLACE:
MARDI et MERCREDI: 18h30 à 20h30

ET DISPONIBLE SUR RENDEZ-VOUS
EN DEHORS DE CES HEURES



Mireille Lessard
kinésologue B.Sc

SERVICES OFFERTS:

- EVALUATION DE LA CONDITION PHYSIQUE
- PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT
- SUIVIS ET RÉVISIONS DE PROGRAMME

Prix concurrentiels

Services personnalisés

Accès illimité 24h/24

	Résidents d'Adstock	Non-résidents
1 mois :	25 \$	30\$
3 mois :	70 \$	85 \$
6 mois :	130 \$	160 \$
1 an :	250 \$	300 \$
Étudiants/aînés (25 ans -) (65 ans +)	20\$ / mois	25\$/ mois

ACCÈS À LA SALLE :

À la fois : 5 \$ / Carte de 10 fois : 45 \$ / Carte de 20 fois : 80\$

NOUVEAUTÉ : FORFAIT FAMILLE / COUPLE

[Tarif étudiant applicable pour deux personnes vivant à la même adresse]

PROMOTION : du 1^{er} mars au 1^{er} mai 2020, obtenez UN mois supplémentaire gratuit à l'achat d'un forfait de 3-6-12 mois.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : : 4-5-11-12-18-19-25-26 MARS
Mercredi-19h/20h-jeudi 14h/15h

PROCHAINE ÉDITION

16 MARS 2020 DATE DE TOMBÉE POUR LES
ARTICLES DE L'ÉDITION D'AVRIL 2020.

INFO: LISE 418 422-2272 OU BERNADETTE 418 338-2531

MARS | MOIS DE LA NUTRITION

Du 2 au 6 mars : camp de jour pour la semaine de relâche au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher.

- 2** [Lundi] Cueillette des ordures
- 3** [Mardi] 13h30 : après-midi de jeux du **Comité de bénévoles de St-Daniel** (shuffleboard, bingo, cartes) au sous-sol de l'église St-Daniel.
- 4** [Mercredi] 19h30 : **Fermières St-Méthode** : réunion mensuelle à l'Édifice Bernardin- Hamann. Concours non-jugé : mitaines et foulards tricotés.
- 8** [Dimanche] Début de l'heure avancée
9h00 à 12h00 : Brunch des Chevaliers de Colomb St-Méthode (Fondation Bernard Bolduc) à l'Édifice Bernardin-Hamann.
- 9** [Lundi] Cueillette de la récupération
19h30 : conseil municipal à l'Édifice Bernardin-Hamann
- 10** [Mardi] 13h30 : après-midi de jeux du **Comité de bénévoles de St-Daniel** (shuffleboard, bingo, cartes) au sous-sol de l'église St-Daniel.
- 11** [Mercredi] 13h00 : le **Comité des bénévoles de St-Méthode** vous invite à son après-midi de jeux (cartes, bingo, baseball-poches) à l'Édifice Bernardin-Hamann. Un léger goûter sera servi. Bienvenue à tous! Info : Madeleine 418 422-5704
18h45 : CORA : conférence donnée par Jean-Claude Ste-Hilaire sur « Les oiseaux : modèles et inspiration pour les artistes » à la salle 125 de la Maison de la culture.
19h00 : la SDSE d'Adstock invite la population d'Adstock à sa 12^e assemblée générale annuelle qui se tiendra à l'Édifice Bernardin-Hamann. Bienvenue à tous. Gervais Dubreuil, président.
- 15** [Dimanche] 9h00 à 12h30 : Brunch-bénéfice au Centre intergénérationnel
- 16** [Lundi] Cueillette des ordures
- 17** [Mardi] 13h30 : après-midi de jeux du **Comité de bénévoles de St-Daniel** (shuffleboard, bingo, cartes) au sous-sol de l'église St-Daniel.
- 20** [Mercredi] 8H30 : déjeuner **FADOQ** au Rivana
- 23** [Lundi] Cueillette de la récupération
- 24** [Mardi] 13h30 : après-midi de jeux du **Comité de bénévoles de St-Daniel** (shuffleboard, bingo, cartes) au sous-sol de l'église St-Daniel.
19h00 : L'Association d'horticulture de Thetford Mines vous invite à la Maison de la Culture, local 125 à assister à la conférence donnée par madame Jinny Quirion. Le sujet sera : les plantes médicinales. Pour cette soirée, entrée : 2,50\$ pour tous les non-membres. Prix de présences . Bienvenue à tous.
- 25** [Mercredi] 13h00 : le **Club Amitié FADOQ** vous invite à l'Édifice Bernardin-Hamann pour son après-midi de jeux (baseball poches, cartes, bingo). Un léger goûter vous sera servi. Bienvenue à tous. Info. Yvon Grégoire- 418 422-2197
- 30** [Lundi] Cueillette des ordures
- 31** [Mardi] 13h30 : après-midi de jeux du **Comité de bénévoles de St-Daniel** (shuffleboard, bingo, cartes) au sous-sol de l'église St-Daniel.



Brunch des Chevaliers de Colomb St-Méthode

au profit de la Fondation Bernard Bolduc à la salle Desjardins du Complexe sportif Mariette & Joseph Faucher.

Dimanche, 8 mars | 9h00 à 12h00
Coût : adultes 10\$, élèves du primaire 5\$.

Brunch bénéfique Centre intergénérationnel

Dimanche, 15 mars | 9h00 à 12h30
Coût : 5 à 9 ans 5\$ • 10 ans et plus: 12 \$



BIENVENUE À TOUS !